



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Plus de 130 000 \$ pour des projets sur les espèces fauniques menacées

Québec, le 1^{er} février 2022 – La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de dix nouveaux projets dans le cadre du programme [Faune en danger](#), pour une enveloppe totale de 130 829 \$.

Les projets financés sont majoritairement de portée régionale et sont répartis dans sept régions administratives. Ces projets permettront d'acquérir de nouvelles connaissances, ainsi que de protéger et d'aménager des habitats pour plusieurs espèces de chauves-souris, la salamandre pourpre, la tortue des bois, le pluvier siffleur, le grèbe esclavon, le martinet ramoneur, le garrot d'Islande et le Petit blongios. Parmi ces projets, notons celui du Centre de conservation de la nature Mont-Saint-Hilaire qui va cibler les habitats potentiels et utilisés par le martinet ramoneur en vue de les protéger, tant sur le mont Saint-Hilaire que dans les corridors forestiers de la Réserve de biosphère. Il y a également le projet de la Société canadienne pour la conservation de la nature qui désire protéger les habitats fauniques d'intérêt pour la conservation et le rétablissement de 13 espèces menacées ou vulnérables en Outaouais. Pour y parvenir, l'organisme devra sensibiliser des propriétaires à l'importance des habitats fauniques pour des espèces menacées ou vulnérables présentes sur leurs propriétés et leur présenter les différentes options de conservation pour les protéger.

Notons également un projet touchant plusieurs régions administratives, soit celui du Regroupement QuébecOiseaux qui vise à protéger les sites orphelins utilisés par le martinet ramoneur dans le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Ce ne sont là que quelques exemples des projets soutenus dans le cadre du programme pour 2022. Vous pouvez consulter la liste des projets approuvés en suivant [ce lien](#).

« Les projets que nous soutenons visent autant des actions de protection et d'aménagement d'habitats fauniques que des actions d'acquisition ou de transfert de connaissances. Le programme *Faune en danger* nous permet d'avoir une action globale sur cet enjeu si préoccupant qu'est la perte de biodiversité. Il permet autant aux organismes qu'aux citoyens propriétaires de terres et de boisés d'agir concrètement pour protéger les espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec », mentionne Annie Lebel, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

Rappelons que le programme *Faune en danger* a pour objectif de contribuer au rétablissement des espèces fauniques menacées et vulnérables du Québec en protégeant, améliorant, restaurant ou en faisant connaître les moyens de protéger les habitats qu'elles occupent.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca